

Catalogue des plantes vasculaires rares, menacées ou endémiques du Maroc

Mohamed Fennane & Mohamed Ibn Tattou

Resumé

Fennane, M. & Ibn Tattou, M. : Catalogue des plantes vasculaires rares, menacées ou endémiques du Maroc. — Boccone 8: 5-243. 1998. — ISSN 1120-4060.

Ce catalogue, le premier de son genre au Maroc, contient 126 familles, 2185 espèces et 634 sous-espèces. En l'étendant à l'ensemble des plantes rares (s.l.), menacées ou endémiques, les auteurs visent deux principaux objectifs:

1) présenter à tous les intéressés par la flore marocaine la fraction qui est en grande partie non commune et donc peu connue de cette flore, et ce en attendant la publication de la Flore pratique du Maroc et du nouveau Catalogue des plantes du Maroc ;

2) mettre à la disposition des scientifiques et des gestionnaires une liste de base, utile aux premiers pour mieux cibler leurs recherches et aux seconds pour entreprendre les mesures de protection nécessaires.

Sur le plan taxonomique, 28 combinaisons nouvelles sont proposées.

Abstract

Fennane, M. & Ibn Tattou, M. : Inventory of the rare vascular plants, threatened or endemic of Morocco. — Boccone 8: 5-243. 1998. — ISSN 1120-4060.

This checklist, the first one established in Morocco, includes 126 families, 2185 species and 634 subspecies. By extending it to all endemic, rare or threatened taxa, the authors expect to reach two goals :

1) presenting to all investigators interested by Moroccan flora the part of this patrimony which is still poorly known, until the projected publication of the Practical Flora of Morocco and the new Checklist of Moroccan plants ;

2) giving to scientists and managers a basic useful list, to the former for their research and to the latter for establishing the necessary management protection plans.

Concerning taxonomical aspect, 28 new combinations are proposed.

Preamble

Pourquoi ce catalogue

La publication du catalogue des plantes rares, menacées ou endémiques du Maroc entre dans la logique de l'évolution des connaissances acquises sur la flore vasculaire du pays. Dans ce domaine, l'ouvrage de base reste, jusqu'à présent, le Catalogue des plantes du Maroc (Jahandiez & Maire 1931-1934, Emberger & Maire 1941). Beaucoup d'informations ont été publiées depuis, mais elles sont malheureusement éparpillées dans une multitude de périodiques, et donc difficilement accessibles. Aujourd'hui, il paraît judicieux de mettre entre les mains de tous les utilisateurs potentiels un ouvrage de synthèse récapitulant ces connaissances. Ainsi donc est née l'idée de la préparation de ce catalogue qui fait partie d'un grand projet de travail sur la flore du Maroc visant en particulier :

- 1) la rédaction de la Flore pratique du Maroc (en cours) ;
- 2) l'actualisation et la mise à jour du Catalogue des plantes du Maroc; ce travail est actuellement bien avancé sous forme d'une base de données informatisée.

Les plantes rares, endémiques ou menacées de n'importe quel pays ou région sont de toute évidence celles qui suscitent le plus d'intérêt en matière de recherches, de protection et d'estimation de la biodiversité. Ce catalogue, le premier de son genre, répondra donc, comme nous l'espérons, aux besoins des chercheurs et des gestionnaires.

Critères de sélection

Comment définir une espèce rare? Comment apprécier le degré de rareté ou de danger qui pèse sur un taxon donné? La réponse à ces questions n'a pas été toujours facile pour nous, essentiellement en raison du manque d'informations suffisantes et précises. Dans ces conditions, l'application des critères et des catégories définis par l'IUCN pour les espèces rares et menacées n'a pas été possible. Nous avons donc été contraints d'adapter un système comparable, basé évidemment sur les mêmes principes, et convenant mieux à notre situation.

Partant de l'idée, qu'il est plus facile de soustraire des taxons que d'en rajouter, nous avons été "larges" dans l'appréciation de la rareté. La liste fournie est donc délibérément exhaustive. Les taxons retenus sont classés dans six catégories (cf. infra). Pour les endémiques marocaines, elles sont évidemment toutes retenues. En effet, en plus de leur intérêt biogéographique, elles sont rares dans un certain sens à l'échelle mondiale.

Quelques chiffres

L'inventaire concerne uniquement les taxons (espèces ou sous-espèces) spontanés ou naturalisés en plus de quelques cas à statut douteux ou problématique (sensu Med-Checklist); les adventices ont été exclus. Les figures 1 et 2 illustrent respectivement

Chaque espèce ou sous-espèce est donc classée dans une de ces catégories ; si ce n'est pas le cas, il s'agit soit d'une endémique largement présente, soit d'une espèce dont seules certaines sous-espèces sont rares.

b- Numéro d'ordre

Il concerne les espèces seulement ; les sous-espèces ne sont pas numérotées.

c- Nom scientifique

Les travaux utilisés pour actualiser la nomenclature du *Catalogue des plantes du Maroc* et de la *Flore d'Afrique du Nord* (ces ouvrages demeurant les principales références de base) sont essentiellement *Med-Checklist* et *Flora Europaea* (première édition). Des monographies ou révisions récentes ont été également utilisées quand cela a été possible.

Les taxons dont les noms sont précédés d'un point d'interrogation sont considérés comme de rang douteux. Pour les combinaisons nouvelles proposées dans ce catalogue, elles sont toutes reprises à la fin en annexe.

d- Endémisme

- E** : endémique du Maroc
- A** : endémique du Maroc et de l'Algérie
- C** : endémique du Maroc et des îles Canaries
- I** : endémique du Maroc et de la Péninsule Ibérique
- M** : endémique du Maroc et de la Mauritanie

Des combinaisons sont naturellement possibles ; e.g. **IA** signifie taxon endémique du Maroc, de la Péninsule Ibérique et de l'Algérie.

e- Synonyme(s)

Les synonymes donnés se limitent généralement à ceux permettant de faire la correspondance avec les noms retenus par [Cat.], [FAN], [Mchl] ou par certaines publications récentes lorsque leurs choix nomenclaturaux n'ont pas été adoptés. A l'instar de *Med-Checklist*, les noms mal appliqués sont donnés entre guillemets, sans aucun nom d'auteur. Un index des synonymes figure à la fin en annexe.

f- Répartition géographique au Maroc

Les chiffres entre crochets renvoient aux publications où figurent les indications géographiques citées ; le premier nombre correspond au numéro de la référence (avec n° du tome éventuellement), suivi du n° de la page ou de celui de la contribution, note, addition, etc. L'absence de renvoi à une référence précise signifie que l'information est puisée dans le *Catalogue des plantes du Maroc* et/ou la *Flore d'Afrique du Nord*.

Concernant les toponymes, il y'a lieu d'avertir le lecteur que malgré nos efforts pour simplifier cette question, beaucoup de problèmes subsistent encore et il est impossible de

pouvoir tout résoudre dans le cadre de ce travail. En effet, à la difficulté classique des translittérations, s'ajoute l'homogénéisation de leur orthographe. Cependant, une autre question, non moins difficile, reste celle de savoir où se trouvent certaines localités dont les noms ne figurent nulle part, ni dans nos fichiers toponymiques, ni dans les cartes actuelles d'usage courant au Maroc.

La carte des divisions géographiques utilisées (voir Fig. 3) s'inspire de celles de Sauvage & Vindt (1951) et Dobignard (1989). Elle comprend 11 divisions principales : les mêmes (à quelques exceptions près), que celles adoptées pour la *Flore pratique du Maroc*, (cf. Fennane & Mathez 1986), et 38 divisions secondaires. Nous les rappelons ci-dessous, avec leurs abréviations*.

g- Statut (sensu Mchl)

- Natr.** : naturalisé
- Dout.** : douteux
- Prob.** : problématique

h- Distribution géographique

Les informations fournies sur la distribution mondiale des espèces ne sont pas toujours suffisamment précises. Néanmoins, elles sont d'une très grande utilité pour mieux apprécier le degré de rareté des taxons : en effet, il serait certainement très important pour les lecteurs de savoir si une espèce rare au Maroc l'est également ailleurs dans le monde ou si elle est cosmopolite par exemple.

Abréviations utilisées

- add. : addition
- Cat. : *Catalogue des plantes du Maroc* (cf. liste bibliographique)
- contr. : contribution
- env. : environs
- FAN : *Flore d'Afrique du Nord* (cf. liste bibliographique)
- j. : jbel (= montagne)
- litt. : littoral
- Mchl : *Med-Checklist* (cf. liste bibliographique)
- n.m. : nouveau matériau
- note : note floristique ou botanique
- o. : oued (= cours d'eau).

* Pour un taxon présent dans plusieurs subdivisions, ces dernières sont toutes mentionnées ; e.g. HA-1-6 signifie que le taxon est présent seulement dans les subdivisions 1 et 6 du Haut Atlas.

Man : Maroc atlantique nord

Man-1 : Prérif et Moyen Sebou

Man-2 : Rharb

Man-3 : Maâmora-Zemmour-Zaër

Man-4 : Zaïane

Mam : Maroc atlantique moyen

Mam-1 : Chaouïa et Doukkala

Mam-2 : Abda et Haha

Mam-3 : Souss

Mam-4 : Haouz et Rehamna

Mam-5 : Moyen Oum-Rbiâ

MA : Moyen Atlas

MA-1 : Tazekka

MA-2 : MA nord-oriental

MA-3 : MA central

MA-4 : MA sud-occidental

HA : Haut Atlas

HA-1 : Ida-ou-Tanane

HA-2 : Seksaoua

HA-3 : HA central

HA-4 : Mgoun

HA-5 : Ayachi

HA-6 : HA oriental

AA : Anti Atlas

AA-1 : AA occidental

AA-2 : Kest

AA-3 : AA central

AA-4 : Siroua

AA-5 : Saghro (AA oriental)

Ms : Maroc saharien

Ms-1 : est désertique

Ms-2 : ouest désertique

Ms-3 : Sahara

As : Atlas saharien**Op : Plaines et plateaux du Maroc oriental**

Op-1 : basse Moulouya

Op-2 : haute Moulouya

Op-3 : Hauts Plateaux

Om : Monts du Maroc oriental

Om-1 : Bni Snassène

Om-2 : Jerada

Om-3 : Debdou

LM : Littoral de la Méditerranée

LM-1 : Boccoya - Nekkora

LM-2 : Triffas - Moulouya

R : Rif

R-1 : Tangérois

R-2 : Rif centro-occidental

R-3 : Rif oriental

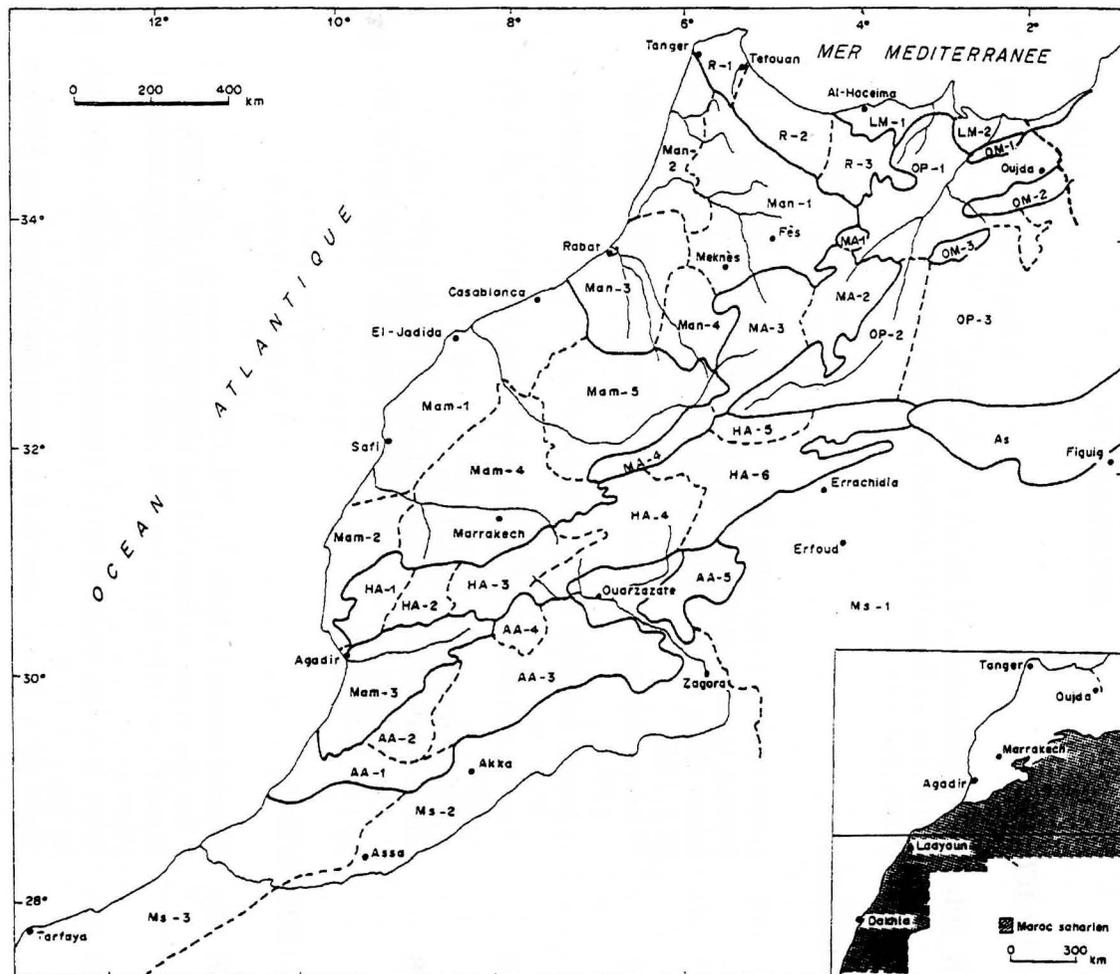


Fig.3. Carte des divisions géographiques du Maroc.